

Sur le procédé

Poêles étanches à granulés PGTS-01

Famille de produit/Procédé : Poêle ou insert à granulés de bois

Titulaire(s) : Société Supra France

AVANT-PROPOS

Les avis techniques et les documents techniques d'application, désignés ci-après indifféremment par Avis Techniques, sont destinés à mettre à disposition des acteurs de la construction **des éléments d'appréciation sur l'aptitude à l'emploi des produits ou procédés** dont la constitution ou l'emploi ne relève pas des savoir-faire et pratiques traditionnels.

Le présent document qui en résulte doit être pris comme tel et n'est donc **pas un document de conformité ou à la réglementation ou à un référentiel d'une « marque de qualité »**. Sa validité est décidée indépendamment de celle des pièces justificatives du dossier technique (en particulier les éventuelles attestations réglementaires).

L'Avis Technique est une démarche volontaire du demandeur, qui ne change en rien la répartition des responsabilités des acteurs de la construction. Indépendamment de l'existence ou non de cet Avis Technique, pour chaque ouvrage, les acteurs doivent fournir ou demander, en fonction de leurs rôles, les justificatifs requis.

L'Avis Technique s'adressant à des acteurs réputés connaître les règles de l'art, il n'a pas vocation à contenir d'autres informations que celles relevant du caractère non traditionnel de la technique. Ainsi, pour les aspects du procédé conformes à des règles de l'art reconnues de mise en œuvre ou de dimensionnement, un renvoi à ces règles suffit.

Groupe Spécialisé n° 14.2 - Equipements / Installations de combustion

Versions du document

Version	Description	Rapporteur	Président
V2	Cette version intègre principalement : <ul style="list-style-type: none"> • Modification du nom du titulaire, • Modification du nom du procédé, • Ajout des habitats collectifs dans le domaine d'emploi, • Ajout d'une nouvelle chambre de combustion associée à de nouveaux modèles dont les puissances nominales sont de 6 et 8 kW. 	NORMAND Cédric	CROS Olivier

Descripteur :

Les poêles étanches PGTS-01, de la marque RICHARD LE DROFF OU SUPRA sont des poêles automatiques à granulés de bois naturel, à circuit de combustion étanche. Les modèles et leurs caractéristiques sont présentés dans les tableaux 1, 2 et 3.

La diffusion de la chaleur est assurée par convection forcée et par rayonnement.

Un système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion conçu pour le raccordement de poêles à granulés de bois à circuit de combustion étanche et sous Document Technique d'Application doit être utilisé, ce qui permet de s'assurer de conditions adéquates pour l'alimentation en air comburant et l'évacuation des produits de combustion.

Les poêles étanches PGTS-01 sont installés en configuration étanche : chaque appareil prélève l'air comburant directement à l'extérieur par un conduit d'amenée d'air comburant et est raccordé à un conduit d'évacuation des produits de combustion.

Les poêles étanches PGTS-01 sont prévus pour être installés dans l'habitat individuel isolé, jumelé ou groupé en bande ou dans l'habitat collectif.

Table des matières

1.	Avis du Groupe Spécialisé.....	4
1.1.	Domaine d'emploi accepté	4
1.1.1.	Zone géographique	4
1.1.2.	Ouvrages visés	4
1.2.	Appréciation.....	4
1.2.1.	Aptitude à l'emploi du procédé.....	4
1.2.2.	Durabilité.....	5
1.2.3.	Impacts environnementaux	5
1.3.	Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé.....	5
2.	Dossier Technique	6
2.1.	Mode de commercialisation	6
2.1.1.	Coordonnées	6
2.1.2.	Mise sur le marché	6
2.1.3.	Identification	6
2.2.	Description	6
2.2.1.	Principe	6
2.2.2.	Caractéristiques des composants.....	7
2.3.	Dispositions de conception	8
2.3.1.	Dimensionnement	8
2.3.2.	Règles de conception générales	8
2.4.	Dispositions de mise en œuvre	9
2.4.1.	Généralités	9
2.4.2.	Raccordement du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion.....	9
2.4.3.	Mise en service.....	9
2.5.	Maintien en service du produit ou procédé.....	9
2.6.	Traitement en fin de vie.....	9
2.7.	Assistante technique	9
2.8.	Principes de fabrication et de contrôle de cette fabrication	10
2.8.1.	Fabrication	10
2.8.2.	Contrôles	10
2.9.	Mention des justificatifs	10
2.9.1.	Résultats expérimentaux	10
2.9.2.	Références chantiers	10
2.10.	Annexe du Dossier Technique – Schémas de mise en œuvre	11

1. Avis du Groupe Spécialisé

Le procédé décrit au chapitre 2 « Dossier Technique » ci-après a été examiné par le Groupe Spécialisé qui a conclu favorablement à son aptitude à l'emploi dans les conditions définies ci-après :

1.1. Domaine d'emploi accepté

1.1.1. Zone géographique

L'avis a été formulé pour les utilisations en France métropolitaine et dans les DOM.

1.1.2. Ouvrages visés

Le domaine d'emploi du Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2 concernant :

- les appareils étanches à granulés de bois sous Avis Technique,
- et les systèmes individuels d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion, sous Avis Technique, raccordés à des appareils étanches à granulés de bois,

est complété par les dispositions suivantes particulières aux poêles étanches PGTS-01.

Les poêles étanches PGTS-01 peuvent être installés dans l'habitat individuel isolé, jumelé ou groupé en bande ou dans l'habitat collectif.

1.2. Appréciation

1.2.1. Aptitude à l'emploi du procédé

D'une façon générale, les poêles étanches PGTS-01 ne s'opposent pas à la réalisation d'installations conformes à la réglementation.

1.2.1.1. Stabilité

La conception et les dispositions de mise en œuvre de ces poêles permettent d'assurer leur stabilité sans risque pour le reste de la construction, sous réserve du respect des règles de mise en œuvre du Dossier Technique.

1.2.1.2. Sécurité de fonctionnement

Les poêles étanches PGTS-01 permettent une installation propre à assurer la sécurité des usagers sous réserve :

- D'utiliser uniquement, comme combustible, des granulés de bois naturel à base de sciure (encore appelés pellets) certifiés de classe A1 selon la norme ISO 17225-2 (ENplus-A1, DIN Plus ou NF 444 de catégorie "NF Granulés Biocombustibles Bois Qualité Haute Performance"). Tout combustible biomasse autre que ces granulés de bois est interdit.
- d'une utilisation normale du poêle conformément à sa notice d'installation et d'utilisation fournie par le titulaire et à sa plaque signalétique.

L'utilisation d'un poêle, en configuration étanche (donc avec une amenée d'air comburant directe sur l'extérieur, par conduit), sous réserve du respect des prescriptions du Dossier Technique, constitue une amélioration sensible de la sécurité d'utilisation par rapport aux appareils non étanches quant au risque de refoulement de produits de combustion dans le logement. Pour ces poêles à circuit de combustion étanche, l'étanchéité par rapport à la pièce où est installé le poêle est assurée compte tenu des caractéristiques spécifiées au paragraphe 2.2.2.2 du Dossier Technique.

Les configurations intégrant des terminaux horizontaux sont réservées aux constructions existantes réalisées depuis plus de 3 ans, comme cela est considéré dans le Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2 (pour les habitations neuves, et celles de moins de 3 ans, un terminal vertical doit être mis en place).

Les configurations intégrant des terminaux verticaux améliorent la diffusion des produits de combustion dans l'atmosphère.

1.2.1.3. Protection contre l'incendie

Les poêles étanches PGTS-01 permettent d'assurer la protection contre le risque d'incendie sous réserve que la mise en œuvre respecte les distances de sécurité par rapport aux matériaux combustibles qui figurent dans leur notice d'installation et d'utilisation, et sur leur plaque signalétique.

La mise en œuvre du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion selon les dispositions prévues dans son Document Technique d'Application permet d'assurer la protection contre le risque d'incendie.

1.2.1.4. Réglementation sismique

La mise en œuvre des poêles étanches PGTS-01 ne s'oppose pas au respect des exigences du décret n° 2010-1254 du 22 octobre 2010 dans la mesure où aucune exigence n'est requise pour les équipements.

1.2.1.5. Aspects sanitaires

Le présent avis est formulé au regard de l'engagement écrit du titulaire de respecter la réglementation, et notamment l'ensemble des obligations réglementaires relatives aux produits pouvant contenir des substances dangereuses, pour leur fabrication, leur intégration dans les ouvrages du domaine d'emploi accepté et l'exploitation de ceux-ci. Le contrôle des informations et déclarations délivrées en application des réglementations en vigueur n'entre pas dans le champ du présent avis. Le titulaire du présent avis conserve l'entière responsabilité de ces informations et déclarations.

1.2.1.6. Réglementation acoustique

Les poêles étanches PGTS-01 ne sont pas évalués dans le présent Document Technique d'Application en termes de niveau acoustique.

1.2.2. Durabilité

La durabilité des installations équipées de poêles étanches PGTS-01 peut être estimée équivalente à celle des ouvrages traditionnels de même nature et de même destination.

1.2.3. Impacts environnementaux

Le traitement en fin de vie peut être assimilé à celui des produits traditionnels de même nature.

Les poêles étanches PGTS-01 ne disposent d'aucune déclaration environnementale (DE) et ne peuvent donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Il est rappelé que les DE n'entrent pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi du procédé.

1.3. Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé

Lorsqu'une distribution d'air chaud est réalisée à partir d'un poêle, objet du présent Document Technique d'Application, le Groupe Spécialisé n° 14.2 rappelle que les conditions de mise en œuvre de cette distribution d'air chaud ne sont pas visées dans le présent Document Technique d'Application.

Dans l'attente de l'intégration du critère d'étanchéité dans le marquage CE, les appareils à granulés de bois sont considérés étanches s'ils respectent l'exigence de la classe CM50 ou CC50 définie dans le Pr EN 16510-2-6 :2021, correspondant à un débit de fuite mesuré sous 50 Pa inférieur ou égal à 3 m³/h.

2. Dossier Technique

Issu des éléments fournis par le titulaire et des prescriptions du Groupe Spécialisé acceptées par le titulaire

2.1. Mode de commercialisation

2.1.1. Coordonnées

Le procédé est commercialisé par le titulaire.

Titulaire : Supra France
28 rue du Général Leclerc
FR-67210 OBERNAI
Tél. : +33 (0)3 88 95 12 00
E-mail : support@suprasa.fr
Internet : www.supra.fr

Les poêles étanches PGTS-01 sont distribués en France par des revendeurs, des installateurs indépendants sélectionnés et formés par la société Supra France.

2.1.2. Mise sur le marché

En application du Règlement Produits de la Construction (UE) n° 305/2011, les poêles étanches PGTS-01 font l'objet de déclarations de performances établies par le fabricant sur la base de la norme NF EN 14785 : 2006. Les produits conformes à ces déclarations de performances sont identifiés par le marquage CE. Les numéros de ces DoP sont détaillés dans le tableau 1.

Note : la norme NF EN 14785 ne traite pas de l'étanchéité des appareils, ni du fonctionnement des appareils lorsqu'ils sont installés en configuration étanche

Les poêles étanches PGTS-01 répondent également aux exigences de la directive basse tension pour la sécurité électrique et de la directive CEM pour la compatibilité électromagnétique.

2.1.3. Identification

Les produits mis sur le marché portent une plaque signalétique (cf. figure 3) avec le marquage CE accompagné des informations visées par l'annexe ZA de la norme NF EN 14785 :

- Marque commerciale
- Modèle du poêle
- Norme de référence
- Puissance du poêle
- Type de combustible
- Rendement énergétique
- Température des fumées
- Taux de CO dans les fumées
- Distances par rapport aux matériaux combustibles

Le numéro du Document Technique d'Application et le fait que le circuit de combustion du poêle à granulés de bois soit étanche sont également précisés sur cette plaque signalétique.

2.2. Description

2.2.1. Principe

Les poêles étanches PGTS-01, de la marque RICHARD LE DROFF OU SUPRA, sont des poêles automatiques à granulés de bois naturel, à circuit de combustion étanche. Les modèles et leurs caractéristiques sont présentés dans les tableaux 1, 2 et 3.

La diffusion de chaleur est assurée par convection forcée et par rayonnement.

Note : les systèmes de distribution d'air chaud éventuellement associés à ces poêles à granulés ne font pas l'objet du présent Document Technique d'Application.

Un système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion conçu pour le raccordement de poêles à granulés de bois à circuit de combustion étanche et sous Document Technique d'Application doit être utilisé, ce qui permet de s'assurer de conditions adéquates pour l'alimentation en air comburant et l'évacuation des produits de combustion.

Les poêles étanches PGTS-01 sont installés en configuration étanche : chaque appareil prélève l'air comburant directement à l'extérieur par un conduit d'amenée d'air comburant et est raccordé à un conduit d'évacuation des produits de combustion.

Note : le présent Document Technique d'Application ne vise pas les cas où :
- l'appareil à combustion prélève l'air comburant dans le local où il est situé ;

- l'appareil, muni d'un buselot d'air comburant, est raccordé directement en air comburant, mais n'est pas raccordé à un système d'évacuation des produits de combustion titulaire d'un Document Technique d'Application pour une « installation étanche » selon la définition indiquée au paragraphe 1 du Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2.

Dans ces deux cas, il convient d'appliquer les dispositions du NF DTU 24.1 P1.

Ils peuvent être mis en œuvre dans les configurations indiquées dans le tableau 4, avec des conduits et terminaux concentriques ou séparés, en respectant les prescriptions figurant dans le Document Technique d'Application relatif au système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion, ainsi que celles figurant dans le Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2. En cas de prescriptions divergentes entre ces textes, les exigences du présent Document Technique d'Application prévalent.

Note : la définition des zones d'implantation du terminal, ainsi que les prescriptions spécifiques de conception et de mise en œuvre du système d'évacuation des produits de combustion en fonction de la position du terminal sont précisées dans le Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2.

Les configurations intégrant des terminaux horizontaux sont réservées aux constructions existantes ; les bâtiments sont considérés existants lorsqu'ils ont été réalisés depuis plus de 3 ans. Pour les bâtiments neufs et ceux de moins de 3 ans, un terminal vertical doit être mis en place.

En habitat collectif, les terminaux horizontaux sont interdits et les conduits verticaux doivent être positionnés en zone 1.

2.2.2. Caractéristiques des composants

2.2.2.1. Généralités

Les poêles étanches PGTS-01 sont des appareils automatiques utilisant exclusivement des granulés de bois naturel comme combustible, et comportant un circuit de combustion étanche.

Leurs principaux organes sont représentés en figure 1.

Leurs principales caractéristiques sont les suivantes :

- Ils sont dotés d'une trémie intégrée pour granulés de bois.
- Le système d'alimentation de type vis sans fin prélève les granulés en fond de trémie et alimente le brûleur de la chambre de combustion par gravité au travers d'une goulotte. Cette goulotte crée une rupture dans la chaîne d'alimentation en combustible pour une sécurité anti retour de feu vers la trémie.
- Le granulé brûlé et réduit en cendres, tombe dans le cendrier.
- L'apport d'air comburant est assisté par un ventilateur d'extraction situé en aval de la chambre de combustion. L'air comburant est prélevé à l'extérieur de l'habitation, via un conduit d'alimentation raccordé sur la prise d'air située à l'arrière du poêle.
- Un second ventilateur assure la diffusion de la chaleur.
- L'air de convection est propulsé hors du poêle à une température toujours inférieure à 100 °C.
- Les produits de combustion sont rejetés dans le conduit d'évacuation des produits de combustion.
- Le poêle comporte un allumeur intégré au brûleur, une sonde de température des fumées et une sonde d'ambiance.
- L'ensemble est piloté par un régulateur électronique.
- La sécurité "dépression" d'évacuation des produits de combustion du poêle est assurée par la présence d'un pressostat sur le circuit interne d'évacuation des fumées. Si la dépression est insuffisante dans le circuit des fumées, le chargement des granulés de bois est automatiquement arrêté et le poêle se met en arrêt (alarme dépression).
- Une deuxième sécurité est réalisée par un thermostat de sécurité thermique situé sur la goulotte (seuil 100 °C). En cas de surchauffe, le thermostat coupe l'alimentation en granulés et le poêle se met en arrêt.

Les poêles étanches PGTS-01 sont conformes à la norme NF EN 14785, les performances et caractéristiques générales de fonctionnement des poêles étanches PGTS-01 sont données dans les tableaux 2 et 3.

Une notice d'installation et d'utilisation est jointe à chaque appareil et décrit les caractéristiques, l'installation, les règles de sécurité, le fonctionnement et l'entretien de l'appareil. La notice précise le type de combustible qui doit être utilisé (cf. 2.2.2.3).

2.2.2.2. Etanchéité des poêles

Le débit de fuite des poêles étanches PGTS-01, mesuré sous 50 Pa, est inférieur à 3 m³/h.

Les poêles sont conformes à l'exigence d'étanchéité de la classe CM50, définie dans le Pr EN 16510-2-6 :2021, qui est retenue dans l'attente de la publication de la norme EN 16510-2-6.

2.2.2.3. Combustible

Les poêles étanches PGTS-01 sont prévus pour brûler des granulés de bois naturel à base de sciure (encore appelés "pellets") certifiés de classe A1 selon la norme ISO 17225-2 (ENplus-A1, DIN Plus ou NF 444 de catégorie "NF Granulés Biocombustibles Bois Qualité Haute Performance"). Tout combustible biomasse autre que ces granulés de bois est interdit.

Des ajustements de réglages de combustion sont possibles sur l'appareil pour s'adapter aux variations de caractéristiques des combustibles dans leur plage de tolérance autorisée dans le référentiel de certification.

Chez l'utilisateur, le combustible granulés doit être entreposé dans un endroit sec à l'abri de l'humidité. Le réservoir de stockage dans le poêle doit être vidé et nettoyé à chaque fin de saison de chauffe. Du combustible neuf doit être introduit dans le poêle pour le redémarrage en début de saison de chauffe.

2.3. Dispositions de conception

2.3.1. Dimensionnement

Les conduits d'évacuation des produits de combustion associés sont des conduits conçus pour les poêles à granulés de bois à circuit de combustion étanche ; ils doivent être conformes à leur Document Technique d'Application spécifique.

Le dimensionnement de l'installation du poêle avec le système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion doit être déterminé suivant la norme de calcul NF EN 13384-1+A1 et en respectant les dispositions décrites dans le Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2 et dans le paragraphe 2.3.2 ci-après.

Les caractéristiques suivantes du poêle (cf. tableaux 2 et 3) doivent être utilisées :

- Puissance
- Rendement
- Taux de CO₂
- Température moyenne des fumées
- Débit massique des fumées
- Tirage minimal requis à la buse P_w

Les tableaux 2 et 3 précisent la perte de charge de l'alimentation en air "P_B" (Pa) à respecter lors du dimensionnement de l'installation du poêle avec le système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion selon la norme de calcul NF EN 13384-1+A1 (en plus du respect des autres critères de dimensionnement de cette norme).

Dans le cas où le dimensionnement est réalisé en ambiance humide (W) au nominal, une évacuation des condensats doit être mise en place.

2.3.2. Règles de conception générales

Les règles de conception générales doivent respecter les dispositions du Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2 concernant :

- les appareils étanches à granulés de bois sous Avis Technique,
- et les systèmes individuels d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion, sous Avis Technique, raccordés à des appareils étanches à granulés de bois.

De plus :

a) Local où est situé l'appareil

Il est interdit d'installer le poêle dans les salles de bain, WC et chambres. Il est également interdit d'installer l'appareil dans un espace non ventilé.

b) Conduit d'amenée d'air comburant

La prise d'air comburant sur l'extérieur est réalisée selon l'une des configurations suivantes :

- En situation concentrique, par l'espace annulaire du conduit concentrique, de diamètre minimum de 80/125 mm, en respectant les préconisations du Document Technique d'Application relatif au système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion,
- En situation séparée, par un conduit raccordé sur l'extérieur, de diamètre minimum 50 mm, en respectant les préconisations du Document Technique d'Application relatif au système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion et les recommandations données dans la notice d'installation et d'utilisation du fabricant de l'appareil.

Dans le cas d'une prise d'air extérieure en configuration séparée, l'extrémité du terminal d'amenée d'air comburant doit être équipée d'un dispositif prévu pour empêcher la pénétration des oiseaux et des rongeurs, tout en conservant la section libre de passage d'air.

Pour l'ensemble des modèles du présent document, l'amenée d'air comburant est à l'arrière de l'appareil.

Note : lors de la réalisation d'une amenée d'air comburant, en configuration séparée, l'installateur doit mettre en œuvre, dans la traversée de la paroi extérieure, un manchon garantissant l'intégrité et l'étanchéité à l'air de la paroi traversée.

c) Conduit d'évacuation des produits de combustion

L'évacuation des produits de combustion est réalisée conformément aux prescriptions du Document Technique d'Application du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion dont le domaine d'emploi vise les poêles à granulés de bois à circuit de combustion étanche.

L'évacuation des produits de combustion doit se faire par la sortie arrière de l'appareil, qui doit être raccordée à un té, situé en pied du conduit de fumée vertical.

Le diamètre du conduit doit être supérieur ou égal au diamètre de la buse du poêle, c'est-à-dire 80 mm.

En configuration avec terminal horizontal, une longueur verticale est imposée à l'intérieur de la pièce où se trouve l'appareil entre la buse de sortie du poêle et la traversée du mur. Elle doit être supérieure à 1,50 m.

d) Position des terminaux

Le Document Technique d'Application du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion et le Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2 donnent des prescriptions spécifiques de conception et de mise en œuvre des terminaux.

Les poêles étanches PGTS-01 sont prévus pour fonctionner avec des terminaux dont le taux de recirculation moyen des fumées est inférieur ou égal à 10 %.

Note : les terminaux décrits dans les Documents Techniques d'Application des systèmes d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion respectent ce taux de recirculation maximal, sauf dispositions spécifiques indiquées dans le Document Technique d'Application correspondant.

2.4. Dispositions de mise en œuvre

La société Supra France n'autorise pas l'installation de ses poêles par les particuliers eux-mêmes. Les installateurs doivent disposer d'un niveau de compétence professionnelle conforme à l'annexe IV de la directive 2009/28/CE.

2.4.1. Généralités

La mise en œuvre d'un poêle étanche PGTS-01 doit être effectuée conformément aux indications figurant dans la notice d'installation et d'utilisation correspondante.

L'appareil doit être placé sur un plancher qui puisse le supporter.

Les distances de sécurité du poêle par rapport aux matériaux combustibles présents dans les éléments de la construction (mur, plafond, sol) figurent dans sa notice d'installation et d'utilisation et sur sa plaque signalétique (cf. figure 3) et doivent être respectées.

Les distances de sécurité du conduit d'évacuation des produits de combustion doivent être respectées conformément à son Document Technique d'Application.

2.4.2. Raccordement du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion

Le raccordement du conduit d'amenée d'air comburant sur le poêle est effectué au moyen d'un adaptateur pour appareil étanche adapté au diamètre du buselot d'entrée d'air comburant, c'est-à-dire 50 mm.

De même, le raccordement du conduit d'évacuation des produits de combustion est effectué, si nécessaire, au moyen d'un adaptateur pour appareil étanche adapté au diamètre de la buse d'évacuation des produits de combustion, c'est-à-dire 80 mm.

Ces adaptateurs sont produits et commercialisés par le fabricant du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion. Le principe de raccordement (direct, ou au moyen d'un adaptateur) est validé par la société Supra France.

Le système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion est installé conformément aux prescriptions de son Document Technique d'Application.

2.4.3. Mise en service

Lors de la mise en service, l'installateur doit impérativement montrer au client le mode d'utilisation de l'appareil et effectuer avec lui un cycle de démarrage complet. Il doit expliquer les défaillances possibles et la manière d'y remédier en s'aidant de la notice d'installation et d'utilisation.

L'installateur doit vérifier que les réglages sont adaptés à la configuration dans laquelle le poêle est mis en œuvre, et les adapter, si nécessaire.

L'installateur doit également informer l'utilisateur des opérations d'entretien en distinguant celles qu'il devra réaliser lui-même de celles qu'il devra confier à un prestataire qualifié. Ces opérations d'entretien de poêles à granulés, régulières à réaliser par l'utilisateur ou périodiques à réaliser par un prestataire qualifié, sont détaillées dans la notice d'installation et d'utilisation de l'appareil.

L'installateur doit également informer l'utilisateur sur le type de combustible à utiliser.

2.5. Maintien en service du produit ou procédé

L'entretien régulier de l'appareil doit être réalisé selon la notice, il comporte notamment les opérations suivantes :

- le décendrage,
- le nettoyage de la vitre,
- le nettoyage de l'appareil.

L'entretien de l'installation et le ramonage doivent être conformes aux prescriptions de l'arrêté du 23 février 2009 relatif à la prévention des intoxications par le monoxyde de carbone dans les locaux à usage d'habitation et du Règlement Sanitaire Départemental Type.

2.6. Traitement en fin de vie

Pas d'information apportée.

2.7. Assistante technique

La société Supra France assure la formation de l'ensemble du réseau.

La société Supra France assure une assistance technique des professionnels sur demande.

2.8. Principes de fabrication et de contrôle de cette fabrication

2.8.1. Fabrication

Les poêles étanches PGTS-01 sont fabriqués en sous-traitance.

Les constituants électriques et électroniques sont développés et dimensionnés spécifiquement pour ces appareils. Ils sont fabriqués en sous-traitance.

2.8.2. Contrôles

2.8.2.1. Matières premières et composants

Les matières premières utilisées pour la fabrication sont l'acier, la fonte, l'acier inoxydable, le verre et l'acier galvanisé.

2.8.2.2. Produits finis

Les contrôles de production (FPC) sont réalisés selon les prescriptions de la norme NF EN 14785.

En fin de production, avant emballage, des tests de fonctionnement à froid sont effectués pour vérifier le bon fonctionnement des composants électriques et des composants de sécurité.

Un essai d'étanchéité unitaire du poêle est également réalisé avant la validation finale de l'appareil en fin de chaîne de production.

2.9. Mention des justificatifs

2.9.1. Résultats expérimentaux

Les essais suivants ont été réalisés sur les poêles :

- Essais de marquage CE selon la norme NF EN 14785 (notamment respect des exigences de la norme en matière de rendement et de rejets CO) et reportés dans le tableau 1.
- Essais d'étanchéité réalisés sous 50 Pa et reportés dans le tableau 1.
- Essais de fonctionnement pour différentes conditions d'évacuation des produits de combustion et reportés dans le tableau 1.

2.9.2. Références chantiers

La société Supra France a commercialisé 260 poêles étanches PGTS-01.

2.10. Annexe du Dossier Technique – Schémas de mise en œuvre

Modèle de poêle à granulés	Chambre de combustion	N° de DoP	Rapport de marquage CE (numéro, date d'émission et laboratoire notifié)	Rapport d'essais d'étanchéité à 50 Pa (numéro, date d'émission et laboratoire)	Rapport d'essais de fonctionnement (numéro, date d'émission et laboratoire)
LENI 6 OPTIMA BLANC LENI 6 OPTIMA GRIS	LENI OPTIMA	000002 000003	n° NB 1879-K-07-2018 du 16/04/2018 (KONTROL 94)	n° NB 1879-K-07-2018 du 16/04/2018 (KONTROL 94)	n° 2599-V1 du 19/06/2018 réalisé par le laboratoire CERIC (sur la base d'un conduit DUALIS PGI 80/130 pour le raccordement en situation concentrique)
LENI 8 OPTIMA BLANC LENI 8 OPTIMA GRIS	LENI OPTIMA	000006 000007	n° NB 1879-K-09-2018-C du 20/04/2018 (KONTROL 94)	n° NB 1879-K-09-2018-C du 20/04/2018 (KONTROL 94)	n° P13818-V1 du 28/08/2018 réalisés par la société ISOTIP JONCOUX (sur la base d'un conduit APOLLO PELLETS 80/125 et d'un conduit OCTANS 80/200 pour le raccordement en situation concentrique)
SYBELLE 6kW BLANC SYBELLE 6kW NOIR	ORBITA NOVA	P000105 P000106	n° 30-14392/T du 20/06/2020 (SZU)	n° BOI-2132904, Révision 00 du 20/01/2022 (CETIAT)	n° P28122-V1 du 19/01/2022 réalisés par le laboratoire WELAB (sur la base d'un conduit APOLLO PELLETS 80/125 et d'un conduit OCTANS 80/200 pour le raccordement en situation concentrique)
CASTILLON 8kW BLANC CASTILLON 8kW NOIR ODAYA 8kW BLANC ODAYA 8kW GRIS ODAYA 8kW NOIR SYBELLE 8kW BLANC SYBELLE 8kW NOIR CALLIOPÉ 8kW BLANC CALLIOPÉ 8kW GRIS CALLIOPÉ 8kW NOIR	ORBITA NOVA	P000071 P000072 P000078 P000077 P000076 P000069 P000070 P000075 P000074 P000073	n° 39-14510/T du 23/01/2020 (SZU)	n° BOI-2132904, Révision 00 du 20/01/2022 (CETIAT)	n° P28122-V1 du 19/01/2022 réalisés par le laboratoire WELAB (sur la base d'un conduit APOLLO PELLETS 80/125 et d'un conduit OCTANS 80/200 pour le raccordement en situation concentrique)

Tableau 1 – Références des déclarations de performances (DoP) et rapports d'essais de marquage CE, d'étanchéité et de fonctionnement associés

Modèle de poêle à granulés ²	Puissance (kW)	Rendement (%)	Taux de CO		Taux CO ₂ (%)	Débit massique des fumées (g/s)	Température moyenne des fumées (°C)	Tirage minimal requis à la buse P _w (Pa) ³	Perte de charge de l'alimentation en air "P _B " (Pa) ⁴
			(mg /Nm ³ à 13 % O ₂)	(% à 13 % O ₂)					
LENI 6 OPTIMA BLANC LENI 6 OPTIMA GRIS	6,12	91,64	217	0,017	8,26	5,24	102	0	14,2
LENI 8 OPTIMA BLANC LENI 8 OPTIMA GRIS	8,13	87,8	173	0,014	9,54	6,4	155	0	14,2
SYBELLE 6kW BLANC SYBELLE 6kW NOIR	6	91,3	106	0,0085	8,07	5,8	116	0	14,2
CASTILLON 8kW BLANC CASTILLON 8kW NOIR ODAYA 8kW BLANC ODAYA 8kW GRIS ODAYA 8kW NOIR SYBELLE 8kW BLANC SYBELLE 8kW NOIR CALLIOPÉ 8kW BLANC CALLIOPÉ 8kW GRIS CALLIOPÉ 8kW NOIR	8	91,3	105	0,0084	9,38	6,4	127	0	14,2

¹ Les valeurs de puissance, rendement, température des fumées et émissions présentées dans ce tableau ont été mesurées avec un tirage de 11,8 Pa (pour les modèles LENI 6 OPTIMA et LENI 8 OPTIMA) et 12 Pa (pour les autres modèles) selon la norme NF EN 14785.

² Les modèles présentés dans une même cellule sont de conception mécanique et technique similaire et ne varient que par l'esthétique du poêle.

³ Tirage (P_w) nécessaire au dimensionnement selon la norme NF EN 13384-1+A1 garantissant le fonctionnement de l'appareil.

⁴ Perte de charge de l'alimentation en air (P_B) maximale acceptable définie par le fabricant.

Tableau 2 – Caractéristiques des poêles étanches PGTS-01 à puissance nominale¹

Modèle de poêle à granulés ²	Puissance (kW)	Rendement (%)	Taux de CO		Taux CO ₂ (%)	Débit massique des fumées (g/s)	Température moyenne des fumées (°C)	Tirage minimal requis à la buse P _w (Pa) ³	Perte de charge de l'alimentation en air "P _B " (Pa) ⁴
			(mg /Nm ³ à 13 % O ₂)	(% à 13 % O ₂)					
LENI 6 OPTIMA BLANC LENI 6 OPTIMA GRIS	2,94	90,07	529	0,042	4,60	4,17	76	0	10,1
LENI 8 OPTIMA BLANC LENI 8 OPTIMA GRIS	3,7	91,91	562	0,045	6,15	4,05	82	0	10,1
SYBELLE 6kW BLANC SYBELLE 6kW NOIR	3	94,5	342	0,0273	6,82	3,5	73	0	10,1
CASTILLON 8kW BLANC CASTILLON 8kW NOIR ODAYA 8kW BLANC ODAYA 8kW GRIS ODAYA 8kW NOIR SYBELLE 8kW BLANC SYBELLE 8kW NOIR CALLIOPÉ 8kW BLANC CALLIOPÉ 8kW GRIS CALLIOPÉ 8kW NOIR	2,8	92	107	0,0086	4,7	4,4	75	0	10,1

¹ Les valeurs de puissance, rendement, température des fumées et émissions présentées dans ce tableau ont été mesurées avec un tirage à 10 Pa (pour le modèle LENI 8 OPTIMA), 11 Pa (pour le modèle LENI 6 OPTIMA) et 8 Pa (pour les autres modèles) selon la norme NF EN 14785.

² Les modèles présentés dans une même cellule sont de conception mécanique et technique similaire et ne varient que par l'esthétique du poêle.

³ Tirage (P_w) nécessaire au dimensionnement selon la norme NF EN 13384-1+A1 garantissant le fonctionnement de l'appareil.

⁴ Perte de charge de l'alimentation en air (P_B) maximale acceptable définie par le fabricant.

Tableau 3 – Caractéristiques des poêles étanches PGTS-01 à puissance réduite¹

Configurations d'installation du terminal ⁽¹⁾		Configurations des systèmes EVAPDC ⁽²⁾	Modèles concernés avec type de sortie associée
Terminal concentrique	Horizontale Zone 3 ⁽⁸⁾	Conduit système concentrique (AAC + EVAPDC) Terminal concentrique horizontal	Pour tous les modèles : sortie arrière ⁽⁹⁾
	Verticale Zone 1 ou Zone 2	Conduit système concentrique (AAC + EVAPDC) Terminal concentrique vertical	
	Verticale en rénovation Zone 1 ou Zone 2	En raccordement : conduit concentrique (AAC + EVAPDC) Tubage pour EVAPDC et espace annulaire pour AAC Terminal concentrique vertical	
Terminaux séparés	Verticale Zone 1 ⁽³⁾ ou Zone 2 ⁽⁴⁾	En raccordement EVAPDC : conduit SP, conduit CC ⁽⁵⁾ ou isolé CI EVAPDC : CI ⁽⁶⁾ et terminal vertical AAC : conduit et terminal façade ou raccordement conduit CC ⁽⁵⁾	
	Verticale en rénovation Zone 1 ⁽³⁾ ou Zone 2 ⁽⁴⁾	En raccordement EVAPDC : conduit SP EVAPDC : tubage AAC : conduit et terminal façade	
		En raccordement : conduit concentrique (AAC + EVAPDC) Tubage pour EVAPDC et espace annulaire pour AAC ⁽⁷⁾	
<p>(1) Zone 1 : conduit dont la position du débouché répond à l'arrêté du 22/10/1969 Zone 2 : terminal en toiture, hors zone 1 Zone 3 : terminal en façade</p> <p>(2) EVAPDC : évacuation des produits de combustion AAC : amenée d'air comburant SP : simple paroi, CC : conduit concentrique, CI : conduit isolé</p> <p>(3) Les dispositions du NF DTU 24.1 sont applicables</p> <p>(4) Uniquement hors zone de surpression selon la norme EN 13384-1+A1</p> <p>(5) AAC + EVAPDC raccordés à un CI d'EVAPDC situé à l'extérieur</p> <p>(6) Les CI sont les seuls types de conduits autorisés en situation extérieure</p> <p>(7) AAC réalisée par l'espace annulaire avec prise d'air comburant sur le conduit existant</p> <p>(8) Configuration réservée aux constructions existantes réalisées depuis plus de 3 ans</p> <p>(9) L'évacuation des produits de combustion doit être raccordée à un té, situé en pied du conduit de fumée vertical, pour toutes les chambres de combustion avec sortie arrière</p>			

Tableau 4 – Configurations de mise en œuvre des poêles étanches PGTS-01

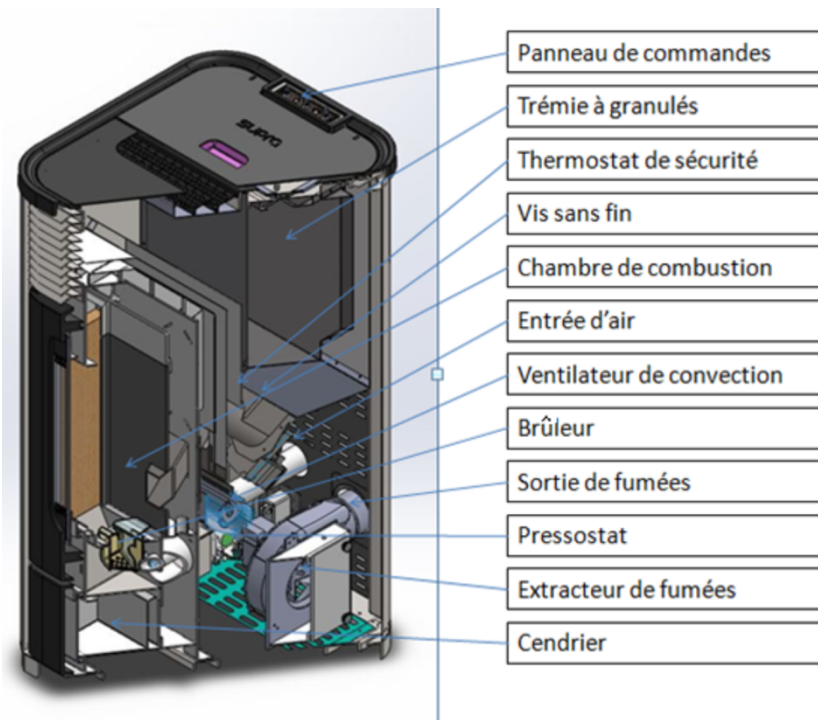


Figure 1 – Schéma de principe d'un poêle étanche LENI OPTIMA

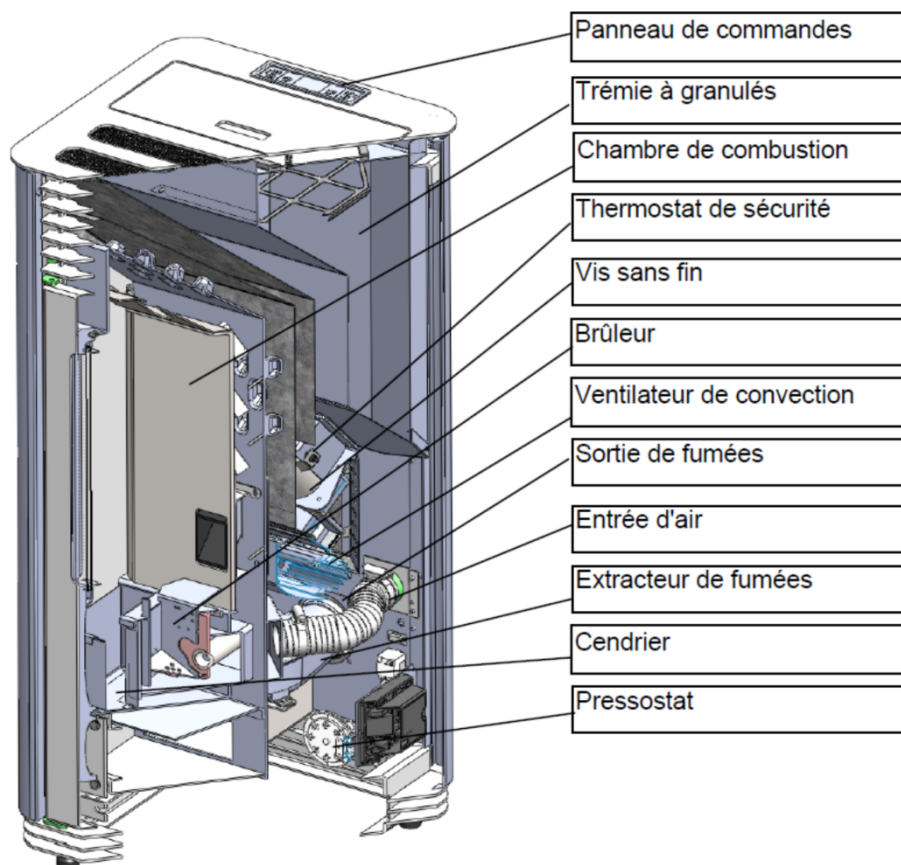


Figure 2 – Schéma de principe d'un poêle étanche CALLIOPE

Type produit / Product type:
 EN14785: 2006 modèle à combustion étanche sous DTA xx/xx-xxxx
 Poêle à granulé / Pellet stove
 PGR - Poêles à granulés
 Combustible / Fuel :
 Granulés de bois / Wood Pellets
 SUPRA S.A.
 28, rue du Général Leclerc
 BP 22
 67216 OBERNAI



N°: 9347 26 0002

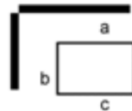
117358 LENI 6 OPTIMA GRIS ALU

PGR - Poêles à granulés

PG LENI

CE EN - 14785
2018

	P1	C	P2
η %	92		90
CO 13% O2 %	0.0173		0.0423
P kW	6.12		2.94
Temp Fumées °C	102		76
PM mg/Nm ³	25.6		



a/b/c = 300 / 400 / 500
 230 V ~ 50 Hz

P.électrique max 450W

Suivre les instructions d'utilisation: Utiliser exclusivement le combustible recommandé.

Beachten Sie die Gebrauchsanweisung. Verwenden Sie ausschließlich den empfohlenen Brennstoff.

Follow the instructions for use. Use only the recommended fuels.

De gebruiksinstructies naleven. Uitsluitend de aanbevolen brandstoffen gebruiken.

Seguire le istruzioni di utilizzo. Utilizzare esclusivamente i combustibili raccomandati.

Seguir as instruções de utilização. Utilizar exclusivamente os combustíveis recomendados.

Figure 3 – Exemple de plaque signalétique d'un poêle étanche PGTS-01 (Modèle LENI 6 OPTIMA GRIS)